

Engagements du ministre de la Santé et des Services sociaux pour soutenir les établissements

FORUM

SUR LES MEILLEURES PRATIQUES EN CHSLD

Afin que les établissements améliorent la qualité et la sécurité des soins et des services offerts aux résidents dans les centres d'hébergement et de soins de longue durée (CHSLD), publics et privés conventionnés, le ministre de la Santé et des Services sociaux, M. Gaétan Barrette, s'engage à :

1. **Investir des budgets supplémentaires dont 65 M\$, dès maintenant, pour l'ajout de 1 150 préposés aux bénéficiaires, infirmières auxiliaires et infirmières dans les CHSLD pour améliorer la réponse aux besoins des résidents (par exemple pour les soins d'hygiène et l'alimentation);**
2. **Développer une stratégie provinciale, avec la collaboration des ministères concernés, visant à améliorer l'attraction et la rétention des préposés aux bénéficiaires en CHSLD;**
3. **Augmenter le nombre d'infirmières praticiennes spécialisées en CHSLD et à renforcer les collaborations avec les médecins et l'équipe soignante;**
4. **Améliorer le recours à des approches non pharmacologiques et à la déprescription des personnes âgées, en mettant à contribution l'expertise de l'Institut national d'excellence en santé et en services sociaux (INESSS);**
5. **Réaliser des projets pilotes sur les soins dentaires préventifs et d'hygiène buccodentaire en CHSLD;**
6. **Assurer le suivi des résultats et la reddition de comptes des engagements pris par les présidents-directeurs généraux (PDG);**
7. **Instaurer un forum permanent annuel des PDG sur l'amélioration des soins et des services offerts aux aînés;**
8. **Tenir une rencontre annuelle avec les représentants provinciaux des comités d'usagers et avec les présidents des comités d'usagers des établissements sur l'amélioration des soins et des services.**